

MODIFICATION DU TABLEAU INDICATIF DES EMPLOIS COM

Madame Laurence CLAISSE, Maire, rappelle au Conseil municipal qu'afin d'accompagner l'évolution des services, il y a lieu de transformer les postes suivants :

- 3 postes d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe en adjoint animation,
- 3 postes d'agent spécialisé des écoles maternelles en adjoint d'animation,
- 2 postes d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe en adjoint d'animation,
- 1 poste d'attaché en attaché principal,
- 1 poste d'adjoint administratif en adjoint administratif principal 1^{ère} classe,
- 1 poste de technicien principal 2^{ème} classe en technicien principal 1^{ère} classe,
- 3 postes d'adjoint technique en adjoints techniques principal 2^{ème} classe,
- 2 postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe en adjoint technique principal 1^{ère} classe,
- 1 poste d'adjoint d'animation en adjoint d'animation principal 2^{ème} classe,
- 1 poste de chef de service de police municipale principal 2^{ème} classe en chef de police municipal principal 1^{ère} classe,
- 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives en éducateur des activités physiques et sportives principal 2^{ème} classe.

VU l'avis favorable de la commission « Administration Générale - Personnel - Sécurité / Quartiers - Environnement - Communication - Jumelages » en date du 9 octobre 2019,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Laurence CLAISSE, Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la modification du tableau des emplois telle que présentée.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	29
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 18 octobre 2019.

Le Maire,

Laurence CLAISSE.

